

MAIRIE DE MOUHET

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 février 2019

Présents : Mmes COUVE Josiane, GUILLOU Isabelle,
Mrs COULEAU Alain, DELORME Michel, MAILLOCHON Jean-Claude, PLANTUREUX Jean-
Christophe, ROULLET Emmanuel, TOURATIER Philippe, TOUZEAU Jean-Louis, VALLET James

Excusé : BARRE Damien

- Délibération pour le plan de financement pour les travaux de l'église,

Le Conseil Municipal accepte les devis présentés par Monsieur le Maire, soit 4 400 € HT pour la rénovation des bancs, 14 757, 50 € HT pour le dallage et jointoiement, 26 011 € HT pour le ravalement de la façade.

- Délibération pour le plan de financement pour les travaux de la cuisine de la salle Bernard Lapeyre,

Le Conseil Municipal accepte les devis présentés par Monsieur le Maire, soit l'aménagement de la cuisine et l'acquisition d'un lave-vaisselle pour un montant total de 10 053 € HT. Le devis de Creuse Agencement a été retenu.

- Délibération pour la vente d'un bien de section du village de Faon,

La décision est reportée à la prochaine réunion.

- Délibération pour la modification de la voirie au Méfie-toi,

La réalisation de la nouvelle voirie sera à la charge de Mr et Mme AUBIER. La part des frais de géomètre et de l'enquête publique seront décidés lors du prochain conseil.

- Délibération pour la revalorisation des indemnités de fonction des élus,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte que le taux de l'indemnité de fonction du maire soit fixé à 25, 70 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique et que le taux maximal de l'indemnité de fonction d'un adjoint soit fixé à 10 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique.

- Vote des subventions aux associations,

Les membres du Conseil municipal votent les subventions aux associations pour un montant de 7 900 €.

- Présentation d'une étude pour la numérisation du cimetière,

Les membres du Conseil municipal autorisent Monsieur le Maire de demander une étude pour la numérisation du cimetière à l'entreprise GRAPHISTYL.

- Organisation du repas des aînés le 10 mars 2019,

L'organisation est présentée aux membres du Conseil.

- Tarif pour le remplacement de la vaisselle cassée et détériorée de la salle des fêtes,

Le Conseil délibère pour instaurer des tarifs en cas de casse ou de perte de la vaisselle de la salle des fêtes, suite au remplacement de la vaisselle (excepté les verres) et de ménage non ou mal fait.

Un état des lieux sera effectué avant et après utilisation.

Un devis sera demandé pour le remplacement de la cuisinière.

- Questions diverses,

- Un devis sera demandé pour remplacer les panneaux des lieux-dits.
- Jean-Christophe PLANTUREUX rend compte que la commission voirie la Communauté de communes a accepté la totalité des travaux d'éclairage public demandés, soit 22 508 €.
- Un marché de producteur fermier aura lieu le jeudi 11 juillet 2019.
- Jean-Christophe PLANTUREUX informe les conseillers de son rendez-vous avec l'entreprise responsable du chantier de l'enfouissement des câbles électriques.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mouhet, le 26 février 2019

L'Adjoint au Maire,